

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

SG n° 91-116
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 19 Novembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

12 Novembre 1991

DATE D'AFFICHAGE

12 Novembre 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme LISION, MM. GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints

MM. ALONSO, BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, Mme PELTIER, MM. QUENTIN, RAULT, SABATHIER, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme PARROU par M. LE GUEUT
M. REVOLAT par M. MARCONI
M. TAP par M. BENOIT

ABSENTS- EXCUSES : MM. BARRIERE, MOULINEAU

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 30

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES : Désignation d'un nouveau membre

VOTE : 2 Abstentions - UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Lors du Conseil Municipal du 10 Octobre 1991, il a été rendu compte de la démission de Monsieur Jean-Luc ALCHER de son poste de conseiller municipal.

En conséquence et conformément à la loi, celui-ci a été remplacé dans ses fonctions par Monsieur Pierre RAULT.

Il est nécessaire de modifier la composition des commissions municipales.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 28 Mars 1989, Monsieur Jean-Paul HUGENDOBLER avait été désigné pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SAIEM en qualité de Président.

L'équilibre financier de cette société ayant été atteint, Monsieur HUGENDOBLER a demandé à être déchargé de ses fonctions de Président.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU l'exposé de Monsieur le Rapporteur
- APRES en avoir délibéré

D E C I D E

- de ne pas procéder au remplacement de Monsieur Jean-Luc ALCHER au sein des Commissions Municipales suivantes et d'en modifier en conséquence le nombre des membres.

. Commission Culturelle Fêtes et Congrès (9 membres)

. Commission du Bulletin Municipal (5 membres)

- de remplacer Monsieur Jean-Luc ALCHER par Monsieur Pierre RAULT au

sein de la Commission des Affaires Juridiques et Contentieux (8 membres) et de la Commission Scolaire (9 membres).

- de désigner pour y siéger Monsieur Pierre RAULT au sein des Commissions suivantes :

. Commission des Permis de Construire (10 membres)

. Commission du Contrôle du Budget et de l'élaboration du plan (12 membres).

- de désigner Monsieur Jean-Jacques GUEZENNEC pour siéger en qualité de membre du Conseil d'Administration de la SALEM en remplacement de Monsieur Jean-Paul HUGENDBLER et l'autoriser à accepter la présidence de cette Société.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort
le 28 Novembre 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint